

SICAF SOFRAGI

Déc. 2020

OBJECTIF DE GESTION DU FONDS

La SICAF est gérée de façon discrétionnaire en vue de faire bénéficier, sur le long terme, ses actionnaires de sa gestion. Son portefeuille pourra comprendre tout type d'instruments financiers, de dépots et de liquidités, éligibles à l'actif des SICAF et répondant à l'objectif de gestion.

AVERTISSEMENT

Contrairement à une Sicav, une SICAF possède un capital fixe. Les actionnaires ne peuvent donc se faire racheter leurs titres à tout moment auprès de la SICAF. Sofragi étant cotée en Bourse, la liquidité a vocation à être assurée par le marché. En conséquence, le prix de cession via le marché peut ne pas être correlé à l'actif net. La cotation en bourse expose donc l'actionnaire à un risque de liquidité et à un risque de décote.

COMMENTAIRE DE GESTION Du 01/12/2020 au 31/12/2020

Après leur puissant rebond du mois de novembre, les marchés boursiers ont poursuivi leur progression en ce mois de décembre.

Aux Etats-Unis, le S&P 500 a enchainé les records historiques et affiche une performance de +3.8 %. En Europe, les gains sont plus modestes avec une progression de +1.9 % de l'Eurostoxx 50. L'Allemagne tire très bien son épingle du jeu, avec une progression de +3.2 %, par rapport à la France et l'Italie, qui font jeu égal à +0.8 %, et à l'Espagne à +0.5 %.

Les pays émergents figurent en haut du tableau. L'indice MSCI Emerging Market progresse en effet de +7.4 % sur le mois de décembre avec, en son sein, l'indice MSI Emerging Market LAtam qui bondit de +11.9 %.

Dans la veine du mois de novembre, c'est l'actualité toujours très encourageante sur les vaccins et les campagnes de vaccination aux Etats-Unis et au Royaume-Uni qui sont en grande partie à l'origine de cette bonne tenue des marchés boursiers. Les nouvelles sur le plan politique auront également été de nature à favoriser la prise de risque par les investisseurs. Le mois de décembre a en effet vu :

- la ratification du fonds de relance Européen « Next Generation » grâce à un compromis trouvé avec la Pologne et la Hongrie ;
- l'accord conclu entre la Grande-Bretagne et l'Union Européenne sur le Brexit ;
- et le vote d'un nouveau plan de soutien à l'économie de 900 milliards de dollars aux Etats-Unis.

Par ailleurs les discours toujours très accommodants des banques centrales quant à leur politique monétaire ainsi que la décision de la BCE de prolonger jusqu'en 2022 son PEPP (Pandemic Emergency Purchase Program) en le portant de 1350 à 1850 milliards d'euros ont été bien accueillis par les investisseurs.

Il convient cependant de noter qu'en ce mois de décembre les marchés boursiers n'auront prêté que très peu d'attention à l'apparition en Grande-Bretagne d'une variante plus contagieuse du SARS-CoV-2 qui a entrainé l'isolement économique de ce pays. Ils seront demeurés également très peu sensibles au renforcement des mesures de confinement prises aux Etats-Unis et dans la plupart des pays Européens, face à la dégradation de la situation sanitaire et plus particulièrement en Allemagne. S'agissant des marchés obligataires, le calme aura prévalu. La rémunération du Bund à 10 ans est demeuré stable à -0.57 % quand les taux à 10 ans des OAT françaises reculaient de 2 pdb à -0.34 %.

Aux Etats-Unis, le rendement des emprunts d'Etat toujours à 10 ans passait dans le même temps de +0.84 % à +0.91 %.

Dans ce contexte, les gérants ont allégé les positions en TeamViewer AG et BNP Paribas et renforcé la ligne en Bureau Veritas.

La valeur liquidative de SOFRAGI a baissé de -0,12 % sur le mois de décembre 2020 et de -6,43 % depuis le 31 décembre 2019, coupon réintégré.

Le cours de bourse au 28 décembre 2020 présente une décote de 4,5 %* par rapport à la valeur liquidative à la même date.

* 4.5%, calculé au 28/12/2020

| Forme juridique | Société d'investissement à capital Fixe (SICAF) |
|---|--|
| Date de création | 06/03/1946 |
| Code Isin | FR0000030140 |
| Dénomination | SOFRAGI Société Française de Gestion et d'Investissement |
| Code Bloomberg | SOFR FP Equity |
| Société de Gestion | Cybèle Asset Management |
| Périodicité de la VL | Quotidienne - publication sur www.sofragi.fr |
| Conservateur - Teneur de Compte | Caceis Bank |
| Dépositaire | Caceis Bank |
| Gestion administrative et comptable | Caceis Fund Administration |
| Commissaire aux comptes | PricewaterhouseCoopers Audit |
| Frais et charges annuels | 1 % (taux maximum) de l'actif net hors taxes |
| Durée minimale de placement recommandée | 5 ans |

31/12/20

 VALEUR LIQUIDATIVE :
 1658.32€

 COURS DE BOURSE:
 1,590 €

 ACTIF NET TOTAL :
 164,711

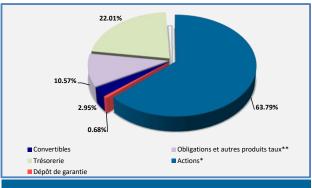
 NOMBRE D'ACTIONS :
 99,324

Dernière VL au 31/12/2020

M

Principales lignes actions du portefeuille au 31/12/2020 en % actif net Valorisation (K€) 2.51% 4.138.00 ENEL SPA 2.46% 4,048.74 NESTLE NOM. 3.845.46 2.33% AIR LIQUIDE 2.30% 3.783.79 SAINT-GOBAIN 2.28% 3.760.64 SIEMENS AG-REG

Composition du portefeuille au 31/12/2020



**dont 7.66% d'OPCVM majoritairement investis en obligations *Exposition Brute : 63.79%

*Exposition Nette: 55.17% après couverture sur Euro Stoxx 50



SICAF SOFRAGI

| Performance Cumulée de la Valeur Liquidative au 31/12/2020 | • | 1 mois | 6 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| SOFRAGI | -6.43% | -0.12% | 3.83% | -6.43% | -2.69% | 12.40% |

Performances coupons nets réinvestis. Sources : Cybèle Asset Management Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances ne font l'objet d'aucune garantie.

| | (coupons réintégrés) | | |
|----------|----------------------|---------|--|
| | Sof | ragi | |
| | 2019 | 14.29% | |
| | 2018 | -9.01% | |
| | 2017 | 5.53% | |
| | 2016 | 9.46% | |
| | 2015 | 9.39% | |
| | 2014 | 8.71% | |
| u et | 2013 | 14.42% | |
| es le | 2012 | 10.03% | |
| | 2011 | -7.82% | |
| | 2010 | 7.17% | |
| | 2009 | 19.21% | |
| | 2008 | -20.96% | |

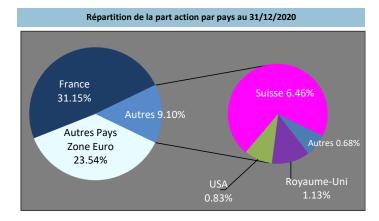
Performances annuelles de la Valeur Liquidative

IVIDENDES

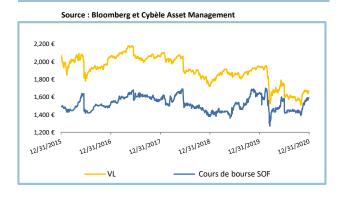
Dans le cadre du dispositif d'exonération d'impôt sur les sociétés dans lequel SOFRAGI s'est placé, le dividende versé est au moins égal au bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts, et augmenté du report à nouveau bénéficiaire. Le bénéfice de l'exercice est principalement constitué de la somme des revenus et des plus-values nettes de cession, après déduction des charges, en tenant compte, le cas échéant, des éventuelles provisions comptables à constituer au titre de l'exercice (notamment lorsque le portefeuille de valeurs mobilières est en situation de moins-value latente).

| Exercice | Détachement | Dividende net |
|----------|-------------|---------------|
| 2019 | 7/1/2020 | 145.78 € |
| 2018 | 6/14/2019 | 52.00€ |
| 2017 | 6/18/2018 | 141.90 € |
| 2016 | 6/16/2017 | 108.70 € |
| 2015 | 6/16/2016 | 183.20 € |
| 2014 | 6/18/2015 | 100.62 € |
| 2013 | 6/19/2014 | 77.39€ |
| 2012 | 6/21/2013 | 53.93€ |
| 2011 | 6/21/2012 | 60.20€ |
| 2010 | 7/8/2011 | 56,37 €* |
| 2009 | 6/4/2010 | 48.66€ |
| 2008 | 6/10/2009 | 55.37€ |
| | | |

^{*} dont 26,45 € détachés le 21/06/2013

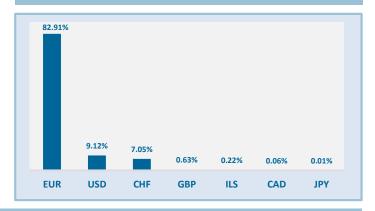


Répartition du portefeuille par devise (en % de l'actif net) au 31/12/2020



Evolution de la Valeur Liquidative et du cours de bourse

sur 5 ans - ex coupon



Les informations contenues dans ce document ont été établies à partir de données considérées comme fiables. Sofragi et Cybèle Asset Management ne peuvent cependant en garantir l'exactitude et se réservent la possibilité de les modifier à tout moment. Avant de prendre une décision d'investissement, l'investisseur doit tenir compte notamment de sa situation personnelle, de ses besoins de liquidité, de la composition de son patrimoine, de son aversion au risque et de ses objectifs d'investissement. Il doit également se renseigner sur le régime particulier des SICAF, distinct de celui des SICAV.